

<b>Zeitschrift:</b>	Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres
<b>Herausgeber:</b>	Eidgenössischer Orchesterverband
<b>Band:</b>	29 (1968)
<b>Heft:</b>	7-8
<b>Artikel:</b>	Coup d'oeil rétrospectif sur le cinquantenaire
<b>Autor:</b>	Ed.M.F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-955749">https://doi.org/10.5169/seals-955749</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Empfindungen des Vergnügens und zu den Gefühlen der Freude, die sich dabei einstellen, kommt im konzentrierten und disziplinierten Orchesterspiel mit seiner Unterordnung unter die Erfordernisse des größeren Ganzen das Erlebnis der Gemeinschaft. Es will mir auch scheinen, daß sich uns in solch beglückenden Augenblicken ein letzter Sinn musischen Tuns erschließt, daß uns ein Zugang zur Wirklichkeit eröffnet wird, den kein noch so wissenschaftliches Denken zu ersetzen vermag. Damit verhilft das eigene Musizieren dem Einzelnen nicht nur zu einer sinnvollen Verwendung seiner freien Zeit, sondern auch zu seiner Selbsterfüllung als Mensch.

Von gewichtigen Stimmen aus verschiedenen Teilen unseres Landes ist in der letzten Zeit auf die Notwendigkeit gewisser Änderungen unserer Kulturpolitik hingewiesen worden. Vor allem wird neben strukturellen Anpassungen auch ein stärkeres finanzielles Engagement von Seiten der öffentlichen Hand erwartet, namentlich vom Bund. Diese Anregungen werden sorgfältig zu prüfen sein. Das Schicksal der schönen Künste, der Musik und Literatur, des Filmes und des Theaters darf dem Staate nicht gleichgültig sein. Staatliche Maßnahmen können aber nie die Leistungen des Einzelnen ersetzen. Sie haben dazu beizutragen, was ein großer Künstler unserer Gegenwart als ein wichtiges Erfordernis unserer Zeit ansah: «die Entwicklung einer unabhängigen moralischen Verantwortung, die der Einzelne innerhalb der Gruppe übernimmt und dadurch erst die Grundlage für das Ziel einer demokratischen Kultur: Einheit in der Vielheit» schafft. Die Pflege von Musik und Gesang wird in unserem Lande immer Sache des Einzelnen und der Vereine bleiben müssen. Dem Staate wird aber daran gelegen sein, die künstlerische Entfaltung der schöpferischen Persönlichkeit zu fördern. In dieser Weise darf Ihr Verband, der sich mit der Pflege der ernsthaften Musik auch die Förderung und Entwicklung des musikalischen Sinnes und Verständnisses jedes einzelnen Orchesterfreundes zum Ziele setzt, der Unterstützung und Sympathie von Behörden und Öffentlichkeit gewiß sein.

## *Coup d'œil rétrospectif sur le cinquantenaire*

Les fêtes commémoratives du cinquantenaire de la SFO, des 4 et 5 mai 1968, eurent un écho très large en Suisse alémannique. La presse, la radio et la télévision soulignèrent l'importance de l'événement. A notre grand regret, il n'en fut pas de même en Suisse romande. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant puisque la SFO n'a plus même de section à Genève, par exemple.

### *L'acte solennel*

La grande salle de musique du Casino de Berne, rénovée avec beaucoup de goût, rendit aux festivités du cinquantenaire une note particulièrement solennelle. Le jardinier de la ville avait en outre décoré le podium de l'orchestre de

magnifiques plantes et fleurs. A la paroi derrière l'orchestre, on voyait un énorme drapeau suisse flanqué de deux drapeaux bernois.

L'acte solennel était prévu pour 20 h 15. C'est à M. Paul Frei, président central de la SFO et en même temps président du Berner Musikkollegium, qu'incomba la belle tâche de saluer, au nom de la SFO, les invités de marque, les nombreux délégués et le grand public en liesse. M. Frei adressa un salut particulièrement cordial et émouvant au membre d'honneur Ernst Mathys, qui est le seul survivant des membres fondateurs de 1918. La salle fit une ovation bien méritée à M. Mathys. Dans son allocution d'ouverture, M. Frei esquissa brièvement la fondation et le développement de la SFO. Il souligna, en particulier, ce qu'elle réussit à réaliser au cours du premier demi-siècle de son existence. Nous savons tous que ce n'est pas peu.

L'allocution de M. le Conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi fut attendue avec impatience. L'orchestre se leva pour saluer et honorer en même temps le plus haut magistrat chargé des affaires culturelles dans notre pays. Le texte original de l'allocution paraît dans le présent numéro de «Sinfonia». M. Tschudi nous apporta avec une joie particulière le salut et les félicitations du conseil fédéral à l'occasion du cinquantenaire de la SFO et nous assura combien il se sentait pressé de nous exprimer la gratitude et la reconnaissance des autorités et du public pour l'activité des orchestres d'amateurs. Il souligna à la fin de son allocution que la SFO qui, en promouvant l'exercice de la musique sérieuse, se propose en même temps de développer aussi dans chaque membre d'orchestre le sens musical et la compréhension de la musique, pouvait être assurée de l'appui et de la sympathie des autorités et du public. Les applaudissements frénétiques auront certainement prouvé au représentant du conseil fédéral qu'il avait eu la bonne fortune de dire, en des termes empreints de sincérité et de cordialité, tout ce que l'assemblée réunie pour commémorer le cinquantenaire de la SFO attendait de la part du plus haut magistrat chargé de promouvoir la vie musicale en Suisse. Ce fut une très grande satisfaction pour tous ceux qui s'occupent de faire avancer la cause des orchestres d'amateurs. Nous remercions de tout coeur M. le Conseiller fédéral Tschudi de sa réconfortante allocution.

### *Le concert de gala*

Le rédacteur ayant joué lui-même dans l'orchestre, il cède volontiers la plume à M. Fritz Kneusslin, qui a bien voulu lui fournir le compte-rendu suivant sur le concert de gala:

”Le Berner Musikkollegium compte parmi les plus importants orchestres d'amateurs, non seulement par le nombre, mais aussi par la qualité de l'exécution. Affirmons-le tout de suite, le public a beaucoup apprécié le programme bien équilibré, sous la direction intelligente et vivante de son chef, Walter Kropf.

”Déjà avec l'ouverture «Prométhée» de Beethoven, la cause fut gagnée. Les accords solennels de l'introduction nous ont fait penser à un temple grec. Les

passages rapides furent maîtrisés avec aisance; c'est le résultat d'un travail de préparation tenace. A cette occasion, qu'une suggestion nous soit permise, à savoir que nos sections n'oublient pas la musique de ballet fort intéressante qui suit l'ouverture. Elle vaut la peine d'être jouée! L'exécution du Concerto pour violon en mi mineur, op. 64, de Mendelssohn, ne peut être envisagée qu'avec un grand soliste d'une forte personnalité artistique. Hansheinz Schneeberger dispose amplement de ces qualités. Par son jeu magistral et plein de sensibilité, il a su éléver le niveau de l'orchestre à tel point, qu'on oubliait qu'il s'agissait d'un concert donné par des amateurs. Quel plaisir pour les membres du Kollegium d'accompagner un soliste de cette classe! Les fleurs et les longs applaudissements furent bien mérités.

"Pour la plupart des auditeurs, la symphonie No 2 en la mineur, op. 55, de Camille Saint-Saëns (1835—1921), dédiée au fondateur des Concerts Pasdeloup, fut une agréable et intéressante révélation. L'instrumentation et la forme de cette symphonie ne dépassent pas la tradition classique. La fidélité aux grands maîtres du passé valut à Saint-Saëns le titre d'honneur de «Beethoven français»; ce n'était pas un obstacle pour lui d'écrire une musique bien personnelle. Dans cette 2e symphonie, il resserre la forme classique: l'exposition du premier mouvement n'est pas répétée; au troisième mouvement, il renonce à la reprise (da capo) du scherzo après une partie en la majeur, qui représente au fond le trio. Un accord fortissimo, après des jeux rythmiques, termine ce mouvement.

"Quel début intéressant! Saint-Saëns feint, pendant l'Allegro marcato (Introduction), de chercher la forme définitive du thème principal de l'Allegro appassionato. Également au Rondo final, un prestissimo à  $\frac{6}{8}$ , nous nous trouvons sur le sol traditionnel. Déjà à l'époque préclassique, la gigue à la mesure composée se trouvait à la fin. Les derniers mouvements à  $\frac{6}{8}$  de Joseph Haydn sont fameux! Dans le dernier mouvement, il y a encore une trouvaille à signaler: avant le bouquet final, Saint-Saëns introduit, comme une réminiscence de l'Adagio, un Andantino de 19 mesures. Le tempo I suivant nous paraît encore plus rapide!

"Le premier et le quatrième mouvements ont donné aux instruments à vent l'occasion de montrer leurs talents. Les cordes ont réjoui le public surtout pendant l'Adagio par leur jeu doux et chanté. Ce fut avec une vive gratitude et une grande joie qu'on a entendu cette belle composition française.

"Le podium du Casino se remplit peu à peu complètement pour l'exécution de la 2e Suite «L'Arlésienne» de Georges Bizet (1838—1875). Partout des troupes de renfort: trombones, saxophone, harpe, etc. N'oublions pas les castagnettes pour interpréter dûment le folklore du Midi. Un compositeur quelconque se servirait mal de cet appareil imposant. Bizet se montre une fois de plus comme un maître de la juste mesure des moyens artistiques. Il sait confronter les passages intimes, qui nous font penser à la musique de chambre, à des tuttis grandioses. Son folklore ne descend jamais dans les sphères vulgaires et pompeuses. Quelle belle innovation que les soli de saxophone, instrument inventé à cette époque. N'oublions pas les duos charmants entre flûte et

harpe. Une fois de plus, Walter Kropf se révéla un chef d'orchestre habile pour lequel la musique est une chose vivante. Il possède parfaitement les œuvres qu'il dirige; sa technique de direction souple et aisée transmet à merveille ses intentions à l'orchestre; un jeu décontracté en est le résultat. Une grande partie des applaudissements frénétiques à la fin du concert fut adressée à ce chef sympathique. Disons-le encore une fois: ce concert de jubilé de la Société fédérale des orchestres fut un grand succès qui ne sera pas facilement oublié. Un grand merci au Berner Musikkollegium pour cette belle soirée."

### *Le bal du cinquantenaire*

Après le concert de gala, il fallut arranger la grande salle pour le bal du cinquantenaire. Aussi le public se réfugia-t-il d'abord dans les divers restaurants du Casino pour se désaltérer. Même à la «Bierquelle» (brasserie), on rencontra de nombreux délégués de toutes les régions de la Suisse. Dans la joie de ces premiers contacts, le rapporteur manqua le début du bal. Il se laissa dire que M. Ernst Aeschbacher, chef des divertissements du Berner Musikkollegium, et l'orchestre de danse Kurt Dittrich, fort de six hommes, l'ouvrirent brillamment. Le bal fut agrémenté de quelques productions dont celles d'Ann Kant, soprano du Théâtre de Berne, plurent beaucoup. Un petit choeur d'hommes se distingua aussi bien par ses chants que par ses changements de costumes. La danse fut l'attrait principal de ce bal qui ne finit que trop tôt.

L'effondrement et la mort de M. Max Zehnder, président de l'Orchestre de la Ville de Coire, au cours du bal jetèrent cependant une ombre sur cette partie des festivités du cinquantenaire.

### *La 48e assemblée des délégués*

Le dimanche 5 mai, à 9 h 45, M. Paul Frei ouvrit la 48e assemblée des délégués dans la grande salle du Casino de Berne. Il salua d'abord le Dr Anliker, président de la société coopérative du Théâtre de Berne, le membre d'honneur et fondateur Ernst Mathys ainsi que les autres membres d'honneur: MM. Carlo Olivetti, Louis Zihlmann, Josef Kündig et Edouard-M. Fallet-Castelberg. Etant encore en état de convalescence après un très long séjour à l'hôpital, M. Robert Botteron, président d'honneur, n'apparut qu'au cours des délibérations, mais il fut aussitôt comblé d'applaudissements lui témoignant l'attachement et la fidélité des délégués.

Dans la commémoration des morts, M. le président central évoqua en particulier les noms de notre membre d'honneur Hermann Luther et de notre vétéran d'honneur Richard Flury. Il donna connaissance officiellement du décès de M. Max Zehnder enlevé si brusquement la veille. La mort subite de ce cher ami fit que la cérémonie laissa une impression plus profonde que jamais. Un quatuor à cordes du Berner Musikkollegium joua un adagio tiré d'une sonate d'Arcangelo Corelli.

Le texte original du procès-verbal, paraissant dans ce numéro, retient le détail des délibérations. La traduction suivra dans le numéro 9—10. Dans l'ensemble, la 48e assemblée des délégués fut plutôt calme pour ne pas dire terne ce qui fit remarquer à M. Sidler, président de l'Orchestre de Cham, que les sections feraient bien de déléguer davantage de jeunes.

C'est avec une réelle satisfaction qu'on aura enregistré dans toutes les sections que MM. Paul Schenk et Benno Zürcher qui ont bien mérité de la SFO, le premier en tant que vice-président et le second en tant que bibliothécaire central, furent nommés membres d'honneur.

L'assemblée des délégués prit fin longtemps avant midi de sorte que le vin d'honneur offert par l'Etat et la Ville de Berne au foyer du Casino donna amplement l'occasion de bavarder et de discuter avec ses vieux amis et de contacter de nouveaux camarades d'orchestre.

### *La nomination des vétérans*

Un quatuor à cordes ouvrit la cérémonie au cours de laquelle six vétérans furent nommés vétérans d'honneur et 35 musiciens élevés au rang de vétérans. L'allocution de circonstance est reproduite dans ce numéro. Signalons une aimable attention personnelle de notre vice-président, M. Hermann Unternährer, qui remit à chaque vétéran d'honneur et vétéran une planche à couper la saucisse, planches qu'il avait décorées lui-même à la peinture rustique. On reste stupéfait devant tous les talents que la SFO nous révèle.

### *Le banquet officiel*

Il réunit environ 250 personnes en la grande salle du Casino. A la table d'honneur, on constata, entourés des membres du comité central et de la commission de musique, le Dr. Reynold Tschäppät, président de la Ville de Berne, M. Richard Sturzenegger, directeur du conservatoire de Berne, en sa qualité de nouveau président du Conseil suisse de la musique, MM. Ernst Mathys, membre d'honneur et fondateur, Robert Botteron, président d'honneur, ainsi que Sigmund von Erlach et Benjamin Brügger, représentants officiels du Berner Musikkollegium.

M. Sigmund von Erlach, vice-président du Berner Musikkollegium, ouvrit les feux oratoires suivi aussitôt par le Dr. Tschäppät qui nous apporta le salut des autorités et de la population de Berne. Il trouva des termes fort pertinents pour caractériser et exalter l'activité des orchestres d'amateurs. Dans une époque matérialiste, il est réconfortant de constater qu'il existe encore des idéalistes qui ne pensent qu'à l'enrichissement spirituel et moral.

M. Richard Sturzenegger nous apporta le salut des conservatoires de musique de notre pays et du Conseil suisse de la musique. Dans une allocution d'une belle élévation de pensée, l'orateur nous présenta le Conseil suisse de la musique qui est une section du Conseil international de la musique, organe de l'Unesco, et nous parla des rapports entre musiciens professionnels et amateurs. Dans sa

qualité de directeur de conservatoire, il les connaît fort bien les uns et les autres. Il importe d'éliminer les préjugés de part et d'autre. Les hommes qui aiment vraiment la musique s'entendront toujours. L'amateurisme est d'une valeur inestimable et en même temps une justification en soi. C'est en remerciant cordialement ses hôtes que le président du Conseil suisse de la musique termina ses louanges qu'il désigna lui-même être un hommage sincère émanant d'un musicien professionnel.

M. Hermann Unternährer, vice-président, s'acquitta pour finir, dans des termes brefs et concis, de la tâche de remercier le Berner Musikkollegium et son comité d'organisation, MM. Paul Frei, Sigmund von Erlach et Benjamin Brügger, de l'excellente organisation et de la bonne réussite des diverses manifestations du cinquantenaire de la SFO. Ensuite de quoi, M. le président central souhaita à chacun un bon retour dans ses pénates.

*Ed. M. F.*

## *Protokoll der 48. Delegiertenversammlung des EVO vom 5. Mai 1968 im Casino Bern*

### **Traktanden**

1. Begrüßung
2. Wahl der Stimmenzähler und Aufnahme der Präsenzliste
3. Protokoll der 47. Delegiertenversammlung vom 7. Mai 1967 in Brunnen
4. Jahresbericht des Eidg. Orchesterverbandes für 1967
5. Bibliotheksbericht für das Jahr 1967
6. Bericht der Musikkommision für das Jahr 1967
7. Abnahme der Verbandsrechnung für 1967 und Bericht der Rechnungsreviseoren.
8. Voranschlag für 1968 und Festsetzung des Jahresbeitrages
9. Wahlen
10. Anträge des Zentralvorstandes (Arbeitsprogramm)
11. Anträge der Sektionen
12. Bestimmung des Ortes der nächsten Delegiertenversammlung
13. Ehrungen
14. Verschiedenes
15. Ernennung der eidgenössischen Orchesterveteranen

### **1. Begrüßung**

Um 9.45 kann Zentralpräsident Paul Frei die 48. Delegiertenversammlung eröffnen. Er erwähnt den Jubiläumsakt vom Vorabend und dankt dem Berner Musikkollegium für seinen Einsatz sowohl bei den Vorbereitungen als auch beim Konzert. Er verdankt besonders die Leistung des Dirigenten, Walter Kropf.